

Christophe Bertossi

Retrouvez tous les ouvrages de CNRS Éditions
sur notre site www.cnrseditions.fr

La citoyenneté à la française

Valeurs et réalités

CNRS EDITIONS

Présentation de l'éditeur :

Christophe
Bertossi

La citoyenneté à la française

Valeurs et réalités

CNRS EDITIONS

En France, la question de la citoyenneté occupe une place importante dans les débats publics autour de l'immigration. Ces discussions passionnées sont le reflet des controverses actuelles sur le sens à donner à des valeurs comme « laïcité », « universalisme », « égalité » ou « communauté », et sur la façon dont elles prennent corps dans la réalité sociale et politique.

Dans quelle mesure ce que les acteurs désignent par les notions de « laïcité » et d'« intégration » a-t-il un impact sur les pratiques institutionnelles ? Est-il possible de réduire la culture de la citoyenneté à l'existence établie d'une culture publique nationale ? Bref,

comment comprendre aujourd'hui le « modèle républicain » à la française ?

À partir d'enquêtes de terrain réalisées dans les institutions publiques que sont l'armée et l'hôpital, Christophe Bertossi offre un regard inédit sur ce qu'est la citoyenneté à la française, en dépassant les oppositions habituelles entre républicanisme et multiculturalisme, laïcité et communautarisme, public et privé, valeurs et pratiques.

Christophe Bertossi est sociologue et politiste. Il dirige le Centre migrations et citoyennetés de l'Institut français des relations internationales. Ses travaux portent sur la sociologie culturelle des institutions.

La citoyenneté à la française

Valeurs et réalités

CHRISTOPHE BERTOSSI

La citoyenneté à la française

Valeurs et réalités

CNRS ÉDITIONS

15, rue Malebranche – 75005 Paris

© CNRS ÉDITIONS, Paris, 2016
ISBN : 978-2-271-09051-5

*À la mémoire de Claudia Bertossi
(1911-2005)*

Introduction

Voilà plus de trente ans que la question de la citoyenneté se pose dans le débat français et que, pour tout dire, elle le sature. Ce débat sur la citoyenneté à la française porte sur les valeurs et les principes de la République, ou, pour être plus précis, il porte sur le *problème* de ses valeurs et de ses principes, un problème que vient incarner la figure publique du « musulman ». Aussi l'enjeu d'universalisme, qui semble être au cœur de la définition même de la citoyenneté à la française, n'a-t-il cessé d'apparaître comme un problème culturel, voire ethnique ou « racial » : celui d'une distance entre « musulmans » et « citoyens », entre « immigrés » et « Français », encastrant la question de l'égalité dans celle de l'identité nationale et dans la dimension postcoloniale du problème. Bref, la question a été de savoir si, comment et dans quelle mesure « un musulman de France peut devenir un musulman français¹ ». Cette antienne donne aujourd'hui assise

1. D'après la formulation d'un commentateur d'un arrêt du Conseil d'État confirmant, en 2008, le refus d'acquisition de la nationalité française à une femme portant le voile intégral (Chrestia P., « La burqa est incompatible avec la nationalité française », *AJDA-Actualité Juridique Droit Administratif*, 2009). Voir chapitre 2 *infra* pour une discussion détaillée sur le sujet. Sur la construction de l'islam comme un problème, voir par exemple Bowen J.R., *L'islam, un ennemi idéal*, Paris, Albin Michel, 2014 ; également Deltombe T.,

à l'essentiel des raisonnements publics sur ce qui « fait » la citoyenneté à la française et sur ce qu'elle doit être. Elle trouve aussi un écho dans d'autres paniques morales qui, ailleurs en Europe, ou encore au Québec par exemple, cristallisent autour de l'islam une sorte de crise de la Raison et des Lumières, et réinterrogent, au moins depuis les années 2000, les frontières du sécularisme et de la tolérance, souvent dans des discours particulièrement virulents à l'encontre de l'islam et des musulmans².

Ce problème « musulman » de la citoyenneté républicaine a donné lieu à une immense littérature savante. Celle-ci ne s'est pas souvent retenue de participer, de plain-pied, à la discussion sur le problème des valeurs, que ce soit pour « donner un sens à la république » ou pour signaler l'évasion de la réalité sociale française de ces normes morales³. Elle s'est rapidement engagée dans des disputes sur la définition qu'il convient de donner à des notions comme « laïcité », « universalisme », « égalité » ou « diversité ». Nombreux ont été les auteurs qui ont souligné la dynamique émancipatrice des valeurs de la citoyenneté

L'islam imaginaire. La construction médiatique de l'islamophobie en France, 1975-2005, Paris, La Découverte, 2005.

2. On lira Taylor C., *A Secular Age*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 2009. Sur la laïcité au Québec, voir notamment : Maclure J. et P. Feldstein, *Quebec Identity. The Challenge of Pluralism*, Montréal ; Ithaca NY, McGill-Queen's University Press, 2003 ; Milot M., « Dualisme des conceptions de la laïcité au Québec et en France », *La Revue Tocqueville*, 2014, vol. XXXIV, n° 1, p. 17-42. Concernant la question des accommodements raisonnables et la diversité religieuse dans la société québécoise, voir le rapport de la commission présidée par Gérard Bouchard et Charles Taylor : *Fonder l'avenir. Le temps de la conciliation. Rapport de la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles*.

3. Un ouvrage rédigé dans la foulée des attentats de janvier 2015 propose, par exemple, de clore l'incertitude quant à la république et ses valeurs, au fil d'un programme décrit sans ambiguïté par le titre : Weil P., *Le sens de la République. Les réponses aux onze questions que tout le monde se pose sur l'immigration, l'identité nationale, la laïcité, le religieux, les discriminations, les frontières*, Paris, Grasset, 2015. La rupture de la réalité des « banlieues » à l'égard de l'idéal républicain est une dimension prégnante dans Kepel G., *Pas-sion française. Les voix des cités*, Paris, Gallimard, 2014.

française. D'où une littérature principalement normative, qui s'est interrogée sur les conditions de l'universalisme tel qu'il dote la culture française de la citoyenneté de sa valeur singulière⁴. Tout aussi nombreux, sans doute, sont les auteurs qui ont démontré l'inverse. Ceux-là ont décrit avec efficacité, au-delà des faux-semblants de l'universalisme hérité de la Révolution française, ce par quoi les valeurs et principes du républicanisme français organisent aussi des hiérarchies sociales et culturelles, des rapports asymétriques entre des citoyens pourtant réputés égaux, des structures morales de domination nichées dans l'ethnocentrisme de la citoyenneté française et dans son histoire⁵.

Tout le problème tient à ce que cette production de significations publiques et savantes, ces prises de positions sur le problème des valeurs passent, le plus souvent, pour une description et une explication de ce que la citoyenneté est « vraiment », « en vérité ». Cette confusion a envahi une large portion des discussions et des travaux sur le sujet. Le résultat a été que de très nombreux auteurs, aussi bien français qu'étrangers d'ailleurs, ont utilisé la république et la laïcité comme cadres d'analyse, comme grilles à partir desquelles, pour être comprise, la réalité du monde social devait être envisagée en France. Ce faisant, en utilisant pour la comprendre les mêmes bouts dont cette réalité est constituée – des catégories, des définitions, des diagnostics, des programmes sur l'avenir de la laïcité et de la république –, ils ont aussi contribué à enrichir cette réalité de composantes faites du même matériau.

4. De là à ce que ces conditions spécifiques, liées à la situation française, deviennent les conditions de la citoyenneté elle-même comme organisation des liens sociaux et politiques, il n'y a qu'un pas. Pour un exemple, voir Schnapper D., *La relation à l'autre. Au cœur de la pensée sociologique*, Paris, Gallimard, 1998.

5. Laborde C., *Critical Republicanism the Hijab Controversy and Political Philosophy*, Oxford, Oxford University Press, 2008 ; Fassin D. et É. Fassin, *De la question sociale à la question raciale ? Représenter la société française*, Paris, La Découverte, 2009 ; Guérard de Latour S., *Vers la république des différences*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2009 ; de Rudder, V., C. Poirer, et F. Vourc'h, *L'inégalité raciste. L'universalité républicaine à l'épreuve*, Paris, Presses universitaires de France, 2000.

Une sociologie de la citoyenneté a peu à attendre de cette démarche. La poursuivre, entretenir la dispute, c'est contribuer à enfermer encore un peu plus la question de la citoyenneté dans le thème du « problème musulman » et conforter toujours un peu plus le ressenti de saturation émotionnelle, politique, morale et éditoriale qui peut exister aujourd'hui sur ces sujets, au détriment de leur analyse et de leur compréhension.

Or, au lieu d'ajouter encore à la maintenance symbolique du problème des valeurs, il est possible d'envisager la question sous un autre angle. Dans cette perspective, il n'est plus question d'investiguer le contenu que devrait revêtir la bonne définition de la citoyenneté et la façon dont les acteurs s'y conforment ou non, mais de savoir plutôt comment fonctionnent ces valeurs et ces principes sous les contraintes de la vie sociale, comment se constitue ce contenu culturel et moral que l'on désigne habituellement par les notions de république et de laïcité, et comment ce contenu circule, évolue, se transforme, produit des résultats qui n'entrent parfois pas dans l'idée que le public se fait d'une culture dense et cohérente de la citoyenneté à la française. En d'autres termes, il s'agit de passer d'une interrogation sur le « quoi » à une interrogation sur le « comment⁶ », de cerner la façon dont cet empilement de discours, de définitions et de catégories s'organise et finit par produire la culture française de la citoyenneté. C'est à cette question que cet ouvrage est consacré.

Les imaginaires nationaux et leur crise en Europe

Il existe, certes, des arguments forts pour faire du modèle républicain français un cadre d'analyse. Hormis le fait que tout

6. Voir Swidler A., *Talk of Love. How Culture Matters*, Chicago, University of Chicago Press, 2003.

ce qui est énoncé à propos de la citoyenneté française semble l'être en référence à un modèle français de la citoyenneté et qu'il est par conséquent tout à fait improbable de parvenir à voir la citoyenneté en France sans avoir recours à ce modèle, ce dernier offre aussi un cadre qui rend possible sa comparaison avec d'autres contextes nationaux. C'est là le principal argument de ceux qui pratiquent aujourd'hui l'analyse comparée pour étudier, d'un pays à l'autre, l'intégration des migrants, l'accès à la nationalité ou les politiques antidiscriminatoires. En effet, comment est-il possible de pratiquer une analyse comparative si l'on doit renoncer à ce qui permet d'enclorre, à peu d'effort, la complexité des réalités sociales et institutionnelles dans un récit-étalon du type le « républicanisme à la française », le « multiculturalisme néerlandais », les « *race relations* britanniques » ou l'« ethno-nationalisme allemand » ?

Prenons un exemple. L'existence d'un modèle néerlandais de multiculturalisme renvoie à la tradition politique de pilarrisation des Pays-Bas, décrite et conceptualisée à la fin des années 1960 par Arend Lijphart⁷. Cette organisation de la société et de ses institutions en « piliers » confessionnels (protestants et catholiques) et socioculturels (socialistes, libéraux) expliquerait qu'« au niveau des élites, un consensus sociétal s'est formé en soutien au multiculturalisme, et pas uniquement sous une forme symbolique. Aux Pays-Bas, tout ce qui pouvait être fait au nom du multiculturalisme l'a été⁸ », de l'enseignement des langues d'origine des migrants, aux médias et aux programmes radiophoniques ou télévisuels spécifiques pour les groupes minoritaires, en passant par un soutien public financier aux associations immigrées. C'est depuis ce récit de la pilarrisation que les Pays-Bas ressortent comme l'illustration

7. Lijphart A., *The Politics of Accommodation. Pluralism and Democracy in the Netherlands*, Berkeley, University of California Press, 1968.

8. Sniderman P.M., L. Hagendoorn, *When Ways of Life Collide: Multiculturalism and Its Discontents in the Netherlands*, Princeton, Princeton University Press, 2009, p. 15. Notre traduction.

extrême d'une vision multiculturaliste de l'intégration et de son échec⁹. On voit directement ici l'utilité de cette description des Pays-Bas pour situer, par contraste, ce qu'il en est de la citoyenneté en France, c'est-à-dire dans un pays où tout ce qui renvoie *a priori* au phénomène minoritaire, ethnique ou racial, est étranger à l'organisation morale et culturelle des appartenances, en vertu du modèle d'assimilation laïque-républicaine.

Les choses se compliquent toutefois quand, à rebours de ce constat d'un contraste saisissant entre les imaginaires nationaux français et hollandais, il faut relativiser la relation de causalité entre la tradition politique que constitue la pilarisation dans l'histoire récente des Pays-Bas, l'intégration des immigrés, et le multiculturalisme et sa crise depuis les années 2000. Des travaux ont en effet montré avec précision comment la société néerlandaise était déjà engagée dans un processus de dépilarisation, démarré dès les années 1960, lorsque les immigrés se sont durablement sédentarisés à la fin des années 1970 et que le gouvernement néerlandais a défini les premiers éléments d'une politique d'intégration¹⁰. La politique d'intégration n'est pas un produit de la pilarisation et les musulmans n'ont pas constitué de nouveau pilier à leur arrivée. Par conséquent, les débats virulents des années 2000-2010 qui

9. C'est l'approche proposée par Koopmans R., « Good Intentions Sometimes Make Bad Policy. A Comparison of Dutch and German Integration Policies », *Migrations, Multiculturalism, and Civil Society*, Friedrich Ebert Stiftung, 2007, p. 167 ou par Joppke C., « The Retreat of Multiculturalism in the Liberal State. Theory and Policy », *The British Journal of Sociology*, juin 2004, vol. LV, n° 2, p. 237-257.

10. Rath J., R. Penninx, K. Groenendijk, et A. Meyer, « The Politics of Recognizing Religious Diversity in Europe. Social Reactions to the Institutionalization of Islam in the Netherlands, Belgium and Great Britain », *Netherlands Journal of Social Sciences*, 1999, vol. XXXV, n° 1, p. 53-68 ; Vink M.P., « Dutch Multiculturalism. Beyond the Pillarisation Myth », *Political Studies Review*, 2007, vol. V, n° 3, p. 337-350 ; Maussen M., « Le modèle néerlandais et l'islam. Redécouvrir la tradition des relations Église-État au-delà du système de pilarisation », *Migrations Société*, 2009, vol. XXI, n° 122, p. 137-172 ; Duyvendak J.W. et P. Scholten, « Le modèle multiculturel d'intégration néerlandais en question », *Migrations Société*, 2009, vol. XXI, n° 122, p. 77-105.

attribuent au modèle multiculturaliste la responsabilité d'avoir laissé se constituer un « pilier musulman » aux Pays-Bas sonnent faux. À cela près, toutefois, que le halo performatif qui entoure ces débats n'a pas besoin de relations causales avérées pour établir une vérité, et c'est par ces débats que l'existence d'un modèle pilarisé néerlandais s'impose d'évidence, à un point tel qu'il paraît saugrenu de l'interroger. Peu importe qu'il y ait ou non un « pilier musulman » aux Pays-Bas, le fait même que le « problème du pilier musulman » organise le débat sur l'héritage et l'avenir des politiques néerlandaises de citoyenneté suffit à attester de la réalité d'un modèle multiculturaliste à l'excès¹¹.

Sous cet angle, l'assassinat violent de Théo Van Gogh en novembre 2004 à Amsterdam a scellé l'histoire causale de la « tragédie multiculturelle » dénoncée dans un article de Paul Scheffer en 2000. Cet article a eu, comme on le sait, une influence très importante sur le débat. Mais ce récit est bien plus ancien et il faut remonter d'une décennie pour repérer, dès 1991, la notion d'un « échec du multiculturalisme », particulièrement dans le discours de Frits Bolkestein, le chef du parti libéral, principal parti d'opposition de l'époque. À la distorsion optique qui voit un pilier musulman dans une société pourtant déjà dépilarisée avant même la sédentarisation de l'immigration, s'ajoute donc une seconde distorsion : celle-ci situe la brutale soudaineté de la prise de conscience publique du danger multiculturaliste au début des années 2000, dans le moment politique qui voit la montée fulgurante du mouvement de Pim Fortuyn dans le débat, et la construction du « problème musulman » comme un problème d'égalité de genre et, surtout, d'émancipation des gays¹², alors même que l'essentiel de la rhétorique anti-islam est

11. Marcel Maussen offre un inventaire de travaux qui prennent pour point de départ l'argument de l'existence d'un « pilier musulman » : Maussen M., « Le modèle néerlandais et l'islam », *op. cit.*, p. 139.

12. Fortuyn décrivait l'islam comme une culture réactionnaire et une menace à son mode de vie, résumant : « Je refuse de recommencer à nouveau depuis le début l'émancipation des femmes et des gays » (cité dans Bowen J.R.,

constitué dans les premières années de la décennie précédente, non pas dans la zone du discours populiste mais dans l'espace libéral, voire social-démocrate dont provient d'ailleurs quelqu'un comme Paul Scheffer. Cela n'affecte en rien l'efficacité du scénario qui voit dans les années 2000 une irruption soudaine de conscience critique à l'égard de la tradition de multiculturalisme. Scheffer peut ainsi dire de Van Gogh assassiné : « aujourd'hui, il y a un corps avec un couteau de boucher, étendu sous un drap blanc, et tout le monde sait que nous nous sommes dupés¹³. »

Au-delà du cas néerlandais, les traditions politiques nationales des autres pays d'immigration d'Europe occidentale semblent passer, au cours de la même période, par cette même « crise » de l'intégration de l'immigration non européenne. En octobre 2010, la Chancelière allemande attestait ainsi d'une faille du multiculturalisme en Allemagne, suivie en cela, quelques mois plus tard, par le Premier ministre britannique, qui expliquait à son tour en février 2011 que, « sous la doctrine du multiculturalisme officiel, nous avons encouragé différentes cultures à mener des vies séparées, séparés les unes des autres, séparés de la société. Nous avons échoué à offrir une vision de la société à laquelle ils souhaiteraient adhérer. Nous avons même toléré que ces communautés séparées se comportent de manières complètement contraires à nos valeurs¹⁴. » Il reprenait là des arguments déjà formulés près de dix ans plus tôt, sous la houlette de David

C. Bertossi, J.W. Duyvendak, et M.L. Krook (dir.), *European States and their Muslim Citizens. The Impact of Institutions on Perceptions and Boundaries*, New York, Cambridge University Press, 2013., p. 1. Notre traduction). On lira sur le sujet Uitermark J., P. Mepschen, et J.W. Duyvendak, « Populism, Sexual Politics and Exclusion of Muslims », dans J.R. Bowen, C. Bertossi, J.W. Duyvendak et M.L. Krook (dir.), *European States and their Muslim Citizens. op. cit.*, p. 235-255. Également Fassin É., « National Identities and Transnational Intimacies. Sexual Democracy and the Politics of Immigration in Europe », *Public Culture*, 2010, vol. XXII, n° 3, p. 507-529.

13. Cité par Maussen M., « Le modèle néerlandais et l'islam », *op. cit.*, p. 137.

14. Cameron D., « PM's Speech at Munich Security Conference, Saturday 5 February 2011 », <http://webarchive.nationalarchives.gov.uk/20130109092234/>

Blunkett, alors secrétaire du Home Office du gouvernement *New Labour*, dans la foulée des « émeutes » qui avaient agité le nord-est de l'Angleterre au printemps et à l'été 2001, soit quelques mois avant le 11 Septembre¹⁵. De son côté, le Président français joignait sa voix à ce chœur sur l'échec du multiculturalisme, pour constater que « la vérité, c'est que dans toutes nos démocraties, on s'est trop préoccupé de l'identité de celui qui arrivait et pas assez de l'identité du pays qui accueillait ». Et de conclure : « La communauté nationale française ne veut pas changer son mode de vie, son style de vie, l'égalité entre les hommes et les femmes, [...] la liberté pour les petites filles d'aller à l'école¹⁶. »

Cette crispation du débat sur le multiculturalisme et l'islam en Europe a eu pour résultat de fixer la citoyenneté dans un cadre culturel nationaliste de plus en plus dur qui, d'une certaine façon, a réorganisé la cartographie des traditions nationales des différents pays. Une illustration extrême a été donnée, en juillet 2011 en Norvège, par l'assassinat de 77 personnes par Anders Breivik, qui en a blessé 151 autres, au nom d'une lutte, devenue folie meurtrière, contre le multiculturalisme et l'immigration. Ce qui était discuté dans les années 1990 comme une convergence postnationale des citoyennetés nationales, dans la perspective d'un dépassement des cadres de l'État-nation par l'Europe et par l'universalisme des droits de l'homme¹⁷, est devenu, dans les années 2000, une discussion sur la convergence des traditions

<http://number10.gov.uk/news/pms-speech-at-munich-security-conference/>.
Notre traduction.

15. Sur les émeutes en Grande-Bretagne et en France, voir par exemple Garbaye R., *Emeutes vs intégration. Comparaisons franco-britanniques*, Paris, Presses de Sciences Po, 2011 ; Joly D., *L'Émeute. Ce que la France peut apprendre du Royaume-Uni*, Paris, Denoël, 2007.

16. « Sarkozy estime que le multiculturalisme est un “échec” » : http://www.liberation.fr/politiques/2011/02/11/sarkozy-estime-que-le-multiculturalisme-est-un-echec_714298.

17. Soysal Y.N., *Limits of Citizenship*, Chicago, University of Chicago Press, 1994 ; Balibar E., *Nous, citoyens d'Europe. Les Frontières, l'État, le peuple*, Paris, La Découverte, 2001.

politiques nationales autour d'une version assimilationniste et identitaire de la citoyenneté. Certains ont vu dans la crispation antimulticulturaliste une combinaison nouvelle entre des éléments antidiscriminatoires et assimilationnistes. Cela expliquerait comment, en France par exemple, la lutte contre les discriminations a pu s'imposer alors qu'elle semblait *a priori* étrangère à la tradition républicaine d'égalité formelle et « *colour-blind* », tandis qu'en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas, le multiculturalisme traditionnel a paru céder à des approches plus assimilationnistes et plus en ligne avec l'approche française¹⁸.

Ce « tournant assimilationniste » et ce « repli du multiculturalisme » en Europe, identifiés par les uns comme la preuve d'une crise de l'intégration des minorités issues de l'immigration en général et des minorités musulmanes en particulier, ont été dénoncés par d'autres auteurs comme de pure rhétorique : un mantra du discours politique sans aucune épaisseur institutionnelle¹⁹. D'où l'incertitude quant à ce que représentent exactement ces récits nationaux et, par voie de conséquence, la difficulté de les constituer en cadre d'analyse.

Bien sûr, les valeurs et les principes de la république laïque occupent, dans le discours public en France, une place centrale qu'il est impossible d'ignorer. Ce sont ces valeurs et ces principes qui ont été rappelés lorsqu'il a fallu répondre au choc des attentats de janvier 2015 à Paris. En dehors des mesures liées à la politique de sécurité et de renseignement, c'est bien l'espace

18. Sur la notion d'intégration civique : Joppke C., « Beyond National Models. Civic Integration Policies for Immigrants in Western Europe », *West European Politics*, janvier 2007, vol. XXX, n° 1, p. 1-22 ; Wallace Goodman S., « Integration Requirements for Integration's Sake ? Identifying, Categorising and Comparing Civic Integration Policies », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, mai 2010, vol. XXXVI, n° 5, p. 753-772.

19. Vertovec S. et S. Wessendorf (dir.), *The Multiculturalism Backlash. European Discourses, Policies and Practices*, Londres, Routledge, 2010 ; Banting, K et W. Kymlicka, « Is There Really a Retreat from Multiculturalism Policies ? New Evidence from the Multiculturalism Policy Index », *Comparative European Politics*, septembre 2013, vol. XI, n° 5, p. 577-598.

symbolique de la citoyenneté française qui a été identifié comme celui de la réponse adaptée à l'émotion suscitée par les attentats et par la mobilisation du 11 janvier. L'accent a été mis sur l'école et son rôle dans « la transmission des valeurs républicaines » ainsi que sur le renforcement du « sentiment d'appartenance dans la République²⁰ ». Que cela démontre la centralité de la « République » dans la pensée publique en France, c'est indiscutable. En revanche, il est plus difficile de déduire de ce simple constat la signification sociale exacte de ces « valeurs républicaines » et la façon dont elles constituent quelque chose de plus qu'une rhétorique publique. La question reste entière de savoir quel appui pratique dans la vie sociale, quelle « boîte à outils » culturelle²¹ cette pensée républicaine constitue pour les acteurs, au-delà de la zone du discours politique et médiatique.

À y regarder de plus près, il semble donc difficile de cerner avec certitude le type d'objets que constituent ces descriptions publiques de l'identité collective des pays d'immigration, de leurs valeurs et des principes qui organisent leur citoyenneté, si ce n'est qu'elles sont des produits de l'extrême politisation des questions de l'immigration et de l'islam qu'ont connue les pays européens, au moins depuis les années 1990. Il n'est donc pas du tout évident de savoir ce que l'on compare véritablement lorsqu'on envisage ce qu'il en est de la citoyenneté en France, en Grande-Bretagne ou aux Pays-Bas à partir de la mise en contraste du républicanisme français avec le multiculturalisme néerlandais et britannique. Que les imaginaires nationaux contribuent à façonner les discours et les pratiques institutionnelles et sociales dans une société nationale, c'est plus que probable. Mais la forme réelle du façonnage culturel opéré par les modèles nationaux reste à être décrite

20. Voir le rapport de la mission conduite par le président de l'Assemblée nationale dans la foulée des attentats de janvier 2015 : Bartolone C., *Libérer l'engagement des Français et refonder le lien civique. La République pour tous et par tous*, Paris, Assemblée nationale, 2015.

21. Swidler A., « Culture in Action : Symbols and Strategies », *American Sociological Review*, avril 1986, vol. LI, n° 2, p. 273-286.

empiriquement. Elle ne peut, d'aucune manière, se déduire des débats publics et politiques que l'on vient de rappeler et dans lesquels la notion de modèle national de citoyenneté s'enferme.

La citoyenneté par les modèles et par les acteurs

Les blocs de pensée publique nationale que l'on trouve dans les notions d'un républicanisme français et d'un multiculturalisme néerlandais et britannique constituent des récits sur la forme des liens sociaux dans chaque pays (ici l'universalisme, là l'ethnicité, et ainsi de suite), mais ils suggèrent aussi des théories prescriptives de la société²². Vraisemblablement, au moins dans une certaine mesure, ces théories prescriptives doivent également avoir des effets sur l'organisation des relations sociales et le fonctionnement des institutions. Elles doivent laisser des traces dans les pratiques des acteurs et leurs contextes. La question, par conséquent, est de trouver ces traces et de savoir situer, par rapport à cette pensée de la société par les modèles, d'autres niveaux qui sont plus ancrés dans les univers pratiques.

C'est à ce problème que nous avons consacré trois enquêtes de terrain, respectivement dans les armées, la gendarmerie et les hôpitaux en France²³. Ce travail a eu pour objet la participation

22. Cela rejoint la distinction, posée par Clifford Geertz, entre « models of » et « models for ». Sur cette distinction « of/for », voir Bowen J.R., « A View from France on the Internal Complexity of National Models », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, août 2007, vol. XXXIII, n° 6, p. 1003-1016 ; Duyvendak J.W., R. van Reekum, P. Scholten, et C. Bertossi, « The Of/For Distinction », dans R. Baubock et M. Helbling (dir.), *Which Indicators Are the Most Useful for Comparing Citizenship Policies ?*, Institut Universitaire Européen de Florence, coll. « RSCAS EUI Working Papers », n° 54, 2011, p. 15-18.

23. Les résultats de ces trois enquêtes constituent le socle empirique de l'ouvrage. Pour les détails méthodologiques concernant ces trois études, on se permet d'inviter le lecteur à consulter : Wihtol de Wenden C. et C. Bertossi,

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|-----|
| Introduction..... | 7 |
| <i>Les imaginaires nationaux et leur crise en Europe</i> | 10 |
| <i>La citoyenneté par les modèles et par les acteurs</i> | 18 |
| <i>Réalité, frontières et institutions</i> | 22 |
| <i>La citoyenneté et ses réalités</i> | 31 |
| | |
| Chapitre premier : Les deux mondes de la citoyenneté. | 35 |
| <i>Totalisations culturelles</i> | 39 |
| <i>Emprises normatives</i> | 47 |
| <i>La « guerre des dieux »</i> | 53 |
| <i>Robustesse sémantique</i> | 63 |
| <i>Pragmatique du raisonnement public</i> | 76 |
| | |
| Chapitre 2 : Les valeurs de la république et le musulman public..... | 85 |
| <i>La nationalité</i> | 88 |
| <i>L'antidiscrimination</i> | 95 |
| <i>La laïcité scolaire</i> | 100 |
| <i>L'ordre public identitaire</i> | 107 |
| <i>La citoyenneté, les institutions et le « musulman public »</i> | 116 |

| | |
|---|-----|
| Chapitre 3 : Pragmatique de l'appartenance : | |
| des « musulmans » dans les armées..... | 127 |
| <i>L'appartenance militaire</i> | 128 |
| <i>Le service militaire des doubles nationaux</i> | 133 |
| « <i>Nos missions nous conduisent</i> | |
| <i>à l'utilisation de la diversité</i> » | 141 |
| <i>Résistances à la culturalisation</i> | 151 |
| <i>Stigmatisations ordinaires</i> | 159 |
| <i>Légitimité sociale et autonomie morale</i> | 165 |
| Chapitre 4 : Morales publiques | |
| et accommodements religieux à l'hôpital | 173 |
| <i>Clôture institutionnelle et tensions morales</i> | 175 |
| <i>La construction du problème de l'islam à l'hôpital</i> | 180 |
| « <i>Quelle laïcité ?</i> » | 186 |
| <i>Le personnel peut-il porter le voile à l'hôpital ?</i> | 192 |
| <i>Les modélisations hospitalières</i> | |
| <i>du raisonnement public</i> | 200 |
| <i>Flou, ordre et erreurs</i> | 207 |
| Chapitre 5 : Réalités institutionnelles | |
| et épreuves d'appartenance | 211 |
| <i>Appartenance institutionnelle</i> | |
| <i>et raisonnements publics</i> | 213 |
| <i>Hiérarchies sociales, frontières symboliques</i> | |
| <i>et institutionnalisation</i> | 221 |
| <i>Épreuves d'appartenance</i> | |
| <i>et réalités de la citoyenneté</i> | 229 |
| Annexe : Trois études sur les Français | |
| issus de l'immigration dans les institutions | 235 |
| Bibliographie..... | 239 |
| Remerciements..... | 265 |